

NOM DE L'APPRENANT :	
Objectif du programme de formation	Acquisition de la qualification d'Educateur Spécialisé
Diplôme préparé	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES niveau 6)
Contenus	<p>Programme réglementaire (arrêtés du 07/06/2007, du 22/08/2018 modifié par l'arrêté du 10/03/2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> • DF1 : La relation éducative spécialisée (500 heures) • DF2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (400 heures) • DF3 : Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle (300 heures) • DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 heures)
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 1450 heures de formation théorique ; • 1490 heures de temps de travail personnel (comptabilisées pour les ECTS / Annexe 5 de l'Arrêté du 25 août 2011 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé) ; • 2100 heures de formation pratique. <p>Septembre 2025 à Juin 2028</p>
Financement du coût pédagogique de la formation par la voie de l'apprentissage : prise en charge par l'OPCO	<p>Application du Forfait France Compétences. Merci de prendre contact avec l'Institut Saint-Laurent.</p> <p><i>A titre d'exemple, le forfait appliqué pour la branche du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif (CPNE n°62) est le suivant : 8 749 € par an, soit 26 247 € au total.</i></p>
Engagement	<p>La Directrice de l'Institut Saint-Laurent s'engage à assurer le programme de formation réglementaire d'Educateur spécialisé, selon un dispositif pédagogique spécifique à la filière. Des attestations de présence ainsi que des feuilles d'émargement seront régulièrement adressées à l'employeur avec le volume horaire.</p>

